

## ARRETES, DECISIONS ET AVIS

### MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

**Arrêtés interministériels du 5 Ramadhan 1436  
correspondant au 22 juin 2015 portant  
renouvellement de détachement de présidents de  
tribunaux militaires permanents.**

Par arrêté interministériel du 5 Ramadhan 1436 correspondant au 22 juin 2015, le détachement de M. Kamel Messbah, auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président du tribunal militaire permanent de Blida / 1ère région militaire, est renouvelé pour une durée d'une (1) année, à compter du 1er juillet 2015.

Par arrêté interministériel du 5 Ramadhan 1436 correspondant au 22 juin 2015, le détachement de M. Mabrouk Mokadem, auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président du tribunal militaire permanent de Constantine / 5ème région militaire, est renouvelé pour une durée d'une (1) année, à compter du 1er juillet 2015.

### MINISTERE DU COMMERCE

**Arrêté interministériel du 24 Rajab 1436  
correspondant au 13 mai 2015 modifiant l'arrêté  
interministériel du 21 Ramadhan 1432  
correspondant au 21 août 2011 portant création  
d'inspections territoriales du commerce.**

Le Premier ministre,

Le ministre des finances,

Le ministre du commerce,

Vu le décret présidentiel n° 14-154 du 5 Rajab 1435 correspondant au 5 mai 2014 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 02-453 du 17 Chaoual 1423 correspondant au 21 décembre 2002 fixant les attributions du ministre du commerce ;

Vu le décret exécutif n° 11-09 du 15 Safar 1432 correspondant au 20 janvier 2011 portant organisation, attributions et fonctionnement des services extérieurs du ministère du commerce ;

Vu le décret exécutif n° 14-193 du 5 Ramadhan 1435 correspondant au 3 juillet 2014 fixant les attributions du directeur général de la fonction publique et de la réforme administrative ;

Vu l'arrêté interministériel du 21 Ramadhan 1432 correspondant au 21 août 2011 portant création d'inspections territoriales du commerce ;

#### Arrêtent :

Article 1er. — Le présent arrêté a pour objet de modifier les dispositions de l'arrêté interministériel du 21 Ramadhan 1432 correspondant au 21 août 2011 portant création d'inspections territoriales du commerce.

Art. 2. — Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté interministériel du 21 Ramadhan 1432 correspondant au 21 août 2011, susvisé, sont modifiées et rédigées comme suit :

« Art. 2. — Il est créé deux cent-trente-et une (231) inspections territoriales du commerce ».

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 24 Rajab 1436 correspondant au 13 mai 2015.

Le ministre  
du commerce

Pour le ministre des finances  
*Le secrétaire général*

Amara BENYOUNES

Miloud BOUTEBBA

Pour le Premier ministre et par délégation

*Le directeur général de la fonction publique  
et de la réforme administrative*

Belkacem BOUCHEMAL